Crowdlending éolien d’ENGIE Electrabel: objectif atteint, plus d’1 million d’euros souscrits

Le 9 octobre dernier, ENGIE Electrabel lançait son nouveau système de crowdlending donnant la possibilité aux citoyens d’investir dans l’énergie éolienne belge.

Cette opération est un véritable succès : l’objectif du million d’euros a été atteint en moins d’1 mois.

Pour rappel, ENGIE Electrabel, le premier producteur d’électricité verte du pays avec 647 MW installés, propose depuis le mois d’octobre dernier une formule de « crowdlending ». Ce modèle de participation citoyen permet à tous les particuliers d’investir dans l’éolien via un prêt. Les citoyens peuvent investir un montant de 1000, 2000 ou 3000 euros dans des projets éoliens d’ENGIE Electrabel en Belgique avec un rendement brut attendu de 5 % et ce pour une durée maximale de 5 ans. L’objectif d’1 million d’euros souscrits a été rapidement atteint. Les souscriptions se clôtureront ce 11 novembre 2018.

Pour ce projet de crowdlending, ENGIE Electrabel fait appel à la plate-forme d’investissement digitale de Spreds. Celle-ci assure un processus de demande transparent, et des opérations et une mise à disposition rapide du capital.

Cette formule s’ajoute à celle proposée depuis 2013 avec la coopérative Electrabel CoGreen. Elle permet à des riverains d’investir dans un parc éolien situé dans leur commune. Depuis sa création, pas moins de 2000 riverains ont investi pour un montant total de 4 millions d’euros dans de l’éolien local.

Philippe Van Troeye, CEO d’ENGIE Benelux : « Par ce crowdlending nous donnons aux citoyens la possibilité d’investir dans des parcs éoliens situés en Belgique. Ils peuvent de la sorte contribuer directement à un progrès harmonieux où l’énergie est de plus en plus verte, locale et participative. Le succès de notre opération de crowdlending éolien nous encourage à poursuivre dans cette voie innovante.»